



## Course de Côte de Lamure sur Azergues des 6 et 7 septembre 2025

### Additif d'organisation

#### No 1 au Règlement Particulier de la course de côte du 6 -7 septembre 2025

En référence au no d'article : 1.1 P Officiels, du Règlement Particulier

#### 1-Modifications concernant les encadrants :

- Gilbert REVEL, DC stagiaire, ne sera pas présent
- Laurent LACOMBA, chronométrateur, ne pourra être présent

**En référence au no d'article : 4.1. VOITURES ADMISES** du **Règlement Standard des courses de côte** (décision FFSA du 24 juin 2025- avec application à partir du 18 août 2025)

**2- Modification concernant les VHC :** « En **course de côte régionale** uniquement, les VHC seront intégrés aux groupes et classes modernes sans inscription d'une course de doublure.

- Ils ne marqueront pas de points à la Coupe de France de la Montagne.
- Les VHC s'élanceront par catégorie (Voiture de Sport, Voiture de Production) à la suite des voitures modernes.
- A l'issue de la course **deux classement séparés seront établis :**
  - o Classement général VHC Voiture de Sport (série A)
  - o Classement général VHC Voiture de Production (série B) »

*Cf. pages 9 et 10 du règlement standard des courses de côte de la FFSA, modifié le 24 juin 2025*

#### En référence au no d'article : 9.P Classement, du Règlement Particulier VHC

- En conséquence il n'y aura pas de classement par groupe et classe en VHC

Le 22 Août 2025

Le comité d'organisation de l'Asa Centaure et l'écurie Haute Azergues

ASA CENTAURE 15 rue de la mairie, 69210 Lentilly

Tel : 06 12 54 30 08

contact@asacentaure.com